



Nieul 87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	11
Représentés :	7
Abstention :	0
Exprimés :	18
POUR :	18
CONTRE :	0

2026/69

Envoyé en préfecture le 15/10/2026

Reçu en préfecture le 15/10/2026

Publié le 15/10/2026

ID : 087-218710705-20261013-DL_2026_69-DE

**EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 8 octobre deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, M. Pagnou Pascal, Mmes Lecointre Marie-France, Malric Claire, Bruyère Nathalie, MM. Crespy Benjamin, Détienne Aurélien

Absents excusés : M. Quette Pierre, M. Moulaine Charles donne procuration à Mme Bruyère Nathalie, Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Reaully Paola donne procuration à M. Bila Laurent, Mme Boulesteix Myriam donne procuration à Mme Chaumont Marie-Claude, Mme Piralla Sandra donne procuration à Mme Malric Claire, M. Mazin Clément donne procuration à M. Auzemery Laurent, M. Tronche Imanol donne procuration à Mme Giannoni Virginie

Secrétaire de séance : M. Auzemery Laurent

Objet : Remplacement des luminaires par des lanternes led dans le bourg (mairie et écoles) et demandes de subventions d'investissement

En vue de réaliser des économies d'énergie et de gagner en éclairage de qualité, il est envisagé de remplacer les ampoules en luminaires LED pour la mairie et les deux écoles.

Ces travaux avaient été estimés en 2024 à 13 534,48 € HT.

En 2026, le coût estimatif a été réactualisé au montant de 11 872,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider ce projet, son financement pour un montant estimatif de 11 872,00 € HT et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les demandes de subventions les plus élevées possibles auprès des organismes financeurs : Etat, Département, Fonds vert, ADEME, ...

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 15 octobre 2026

Le secrétaire de séance,
Laurent Auzemery.

Monsieur le Maire,
Laurent Bila.

